



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

@ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

» site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

Compte-rendu du CTL du 28 janvier 2022

Ce Comité Technique Local (CTL) s'est tenu en visioconférence sous la présidence du Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais, M. Claude GIRAULT. Le syndicat CFTC a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Monsieur VERMEERSCH remplissant cette fonction pour l'Administration.

Cette instance correspondait à la seconde convocation du CTL Emplois du 18/01/2022 à l'issue duquel le point sur les suppressions d'emplois avait obtenu un votre CONTRE unanime des organisations syndicales.

Les syndicats Solidaires et CGT étaient absents.

1) Evolution des emplois au regard du PLF 2022 et de l'évolution du périmètre des missions (pour avis) :

Suite aux discussions tenues lors du CTL du 18 janvier, la direction a apporté des modifications au projet de suppressions d'emplois de la DDFIP du Pas-de-Calais.

La direction générale a recalibré les emplois du SNE de Roanne et la DDFIP du Pas-de-Calais a donc une suppression de B en moins.

Vous retrouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des emplois au TAGERFiP reprenant les suppressions et redéploiements.

Les modifications décidées lors de ce second CT sont **surlignées** pour une meilleure lisibilité.

Rejoignez **FORCE OUVRIÈRE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais

Ventilation des suppressions, transferts et redéploiements d'emplois 2022 dans le Pas-de-Calais :

SERVICES	Emplois Implantés avant dossier emplois				Suppressions d'emplois				Transferts et redéploiements d'emplois				Emplois Implantés après dossier emplois 2022			
	A+	A	B	C	A+	A	B	C	A+	A	B	C	A+	A	B	C
DIRECTION	56	62	75	28		-1	-1	-3			+1		56	61	75	25
CENTRE DE CONTACT LENS	1	3	15	31									1	3	15	31
EDR		6	30	7			-3							6	27	7
CPS RELAIS		1	0	9		-1		-9					0	0	0	0
IMMEUBLE BOULOGNE/MER			1	2							-1				0	2
PCE BOULOGNE-SUR-MER	1	5	2	0			-1						1	5	1	0
PCE BRUAY-LA-BUISSIÈRE	1	4	1	0			-1						1	4	0	0
PCE CALAIS		2	2	0		-1								1	2	0
PCRP BRUAY-LA-BUISSIÈRE	1	1	4	0			-1						1	1	3	0
PELP ARRAS	1	2	3	2						+1			1	3	3	2
PTGC ARRAS		2	5	1						-1				1	5	1
PRS ARRAS	1	2	6	1							+1		1	2	7	1
SIP ARRAS	2	2	16	19			-2						2	2	14	19
SIP BOULOGNE-SUR-MER	2	2	11	20			-1	-1					2	2	10	19
SIP BETHUNE	1	2	8	17			-1	-1					1	2	7	16
SIP CALAIS	1	2	11	20			-1						1	2	10	20
SIP LENS	2	3	20	32			-1	-2					2	3	19	30
SIP LILLERS	1	1	4	8				-1					1	1	4	7
SIP MONTREUIL	1	2	9	12				-1					1	2	9	11
SIP SAINT-OMER	1	2	6	14				-1					1	2	6	13
SIP BRUAY	1	1	8	10			0						1	1	8	10
SIP HENIN-BEAUMONT	1	1	9	14			-1						1	1	8	14

Rejoignez FORCE OUVRIÈRE – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais

SIE BETHUNE	1	2	19	3			-1				+1*		1	2	19	3
SERVICES	Emplois Implantés avant dossier emplois				Suppressions d'emplois				Transferts et redéploiements d'emplois				Emplois Implantés après dossier emplois 2022			
	A+	A	B	C	A+	A	B	C	A+	A	B	C	A+	A	B	C
SIE BOULOGNE-SUR-MER	1	1	11	3						+1*			1	2	11	3
SIE CALAIS	1	1	8	4			-1	0			+2*		1	1	9	4
SIE LENS	1	2	16	6			-1				-1 +1*		1	2	15	6
SIE MONTREUIL SUR MER	1	1	11	1			-1				+1*		1	1	11	1
SIE SAINT OMER	1	1	7	3				-1			+1*		1	1	8	2
SFF-E ARRAS 1	1	2	16	4			-1						1	2	15	4
SPF-E BETHUNE 1	1	2	19	2			-1						1	2	18	2
SPF-E BOULOGNE-SUR-MER 1	1	2	23	7			-1						1	2	22	7
SGC ARRAS	1	3	13	3				-1					1	3	13	2
SGC BETHUNE	2	3	20	16				-1					2	3	20	15
SGC BRUAY-LA-BUISSIÈRE	1	2	6	3			-1						1	2	5	3
SGC HENIN BEAUMONT	1	2	5	7				-1					1	2	5	6
SGC LENS	2	2	14	10				-1					2	2	14	9
SGC SAINT OMER	2	2	13	7			-1						2	2	12	7
Trésorerie LENS CH	1	2	5	6							+1		1	2	6	6
Trésorerie SPL d'HEUCHIN		1	1	1			-1							1	0	1
Trésorerie SPL de MARQUISE	1	0	3	0			-1						1	0	2	0
Paierie Départementale	2	3	14	11			-1						2	3	13	11
TOTAL					0	-3	-26	-24	+0	+1	+7	0				
					A+	A	B	C	A+	A	B	C	A+	A	B	C
IMPLANTATION DU POLE NATIONAL DE CONTRÔLE À DISTANCE SUR BÉTHUNE																
PNCD BETHUNE									2	9	18	1	2	9	18	1

* IMPLANTATION DES EMPLOIS DGDDI

Les emplois implantés avant le dossier emplois tiennent compte des restructurations NRP réalisées au 01/09/21 et au 01/01/2022.

Rejoignez **FORCE OUVRIÈRE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFiP 62 (4 voix)		X	
SFP (2 voix)			absent
CGT (ABSENTS)			absent
CFTC (1 voix)		X	
UNSA (1 voix)		X	

Commentaires FO : Vos élus **FO-DGFiP 62** ont VOTE CONTRE au motif qu'ils sont foncièrement opposés aux suppressions d'emplois, c'est sans équivoque.

Pour autant nous ne sommes pas partisans de la chaise vide et attachés à un dialogue social de qualité.

ATTENTION APPELEE

LES DOSSIERS RETRAITE DOIVENT ÊTRE TRANSMIS A LA DIRECTION
AVANT FIN MARS POUR QUE LES VACANCES DE POSTES SOIENT PRISES EN COMPTE POUR LE MOUVEMENT DE SEPTEMBRE



Suite au recrutement de plus en plus fréquent de contractuels, vos élus **FO-DGFiP 62** ont interrogé la direction quant au lien entre les suppressions d'emplois et les contractuels.

- En effet, quel est l'impact d'une suppression d'emplois dans un service où se trouve un contractuel ? Qui saute ? L'agent ayant le moins d'ancienneté ou le contractuel ?
- Et qu'en est-il du poste vacant occupé par un contractuel ? Sera-t-il gelé au mouvement local pour empêcher un agent subissant une suppression d'emploi (ou non d'ailleurs) de l'obtenir ?

Même s'il semble que la priorité sera accordée aux contractuels et non aux agents, nous attendons une réponse de la direction générale qui a été interrogée sur le sujet.

Les élus FO-DGFiP62 :

Titulaires : Michaël MILLOT, Justine KORKUT et Valérie CADET

Rejoignez **FORCE OUVRIÈRE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État

1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais